RCS : AURILLAC
Code greffe : 1501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AURILLAC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2000 B 00571
Numéro SIREN : 429 326 614
Nom ou dénomination : FIMAVI

Ce dépôt a été enregistré le 24/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/003234

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS

Période du 1er avril 2018 au 31 mars 2019

GROUPE FIMAVI

GROUPE FIMAVI SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 000 €
Siège social : La Peyre 15430 PAULHAC
RCS Aurillac 429 326 614



sygnatures

8 chemin de la Terrasse BP 45122 - 31512 Toulouse Cedex 5
Tél : 05 62 47 73 73 – Fax : 05 62 47 73 74 – www.sygnatures.com
SAS au capital de 324 366 € RCS Toulouse B333 321 628

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Toulouse Midi-Pyrénées
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

SOMMAIRE

BILAN CONSOLIDE **3**
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE **4**
TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE **5**
PRESENTATION DU GROUPE **6**
1. Etablissement des comptes consolidés 6
2. Activité du groupe 6
3. Organigramme au 31 mars 2019 6
FAITS SIGNIFICATIFS **7**
FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE PRECEDENTE **7**
EVENEMENTS POST-CLÔTURE **7**
PRINCIPES COMPTABLES **8**
1. Référentiel comptable appliqué 8
2. Principes de consolidation 8
   a. Méthodes de consolidation 8
   b. Élimination des opérations intra groupe 9
   c. Écarts d'acquisition 9
   d. Dates de clôture 10
3. Méthodes et règles d'évaluation 10
   a. Immobilisations incorporelles 11
   b. Immobilisations corporelles 11
   c. Tests de dépréciation 12
   d. Contrats de location financement 12
   e. Immobilisations financières 13
   f. Stocks et en-cours 13
   g. Créances et dettes 14
   h. Trésorerie et équivalents de trésorerie 14
   i. Opérations d'affacturage 14
   j. Frais d'émission d'emprunt 15
   k. Charges d'intérêts et couverture de flux de trésorerie 15
   l. Impôts sur les bénéfices et fiscalité différée 15
   m. Provisions réglementées 16
   n. Provisions risques et charges 16
   o. Avantages au personnel 16
   p. Subventions et crédit d'impôt recherche 17
   q. Charges et produits exceptionnels 17
   r. Résultat par action 18
PERIMETRE DE CONSOLIDATION **19**
1. Liste des sociétés consolidées au 31 mars 2019 19
2. Participations non consolidées 21
COMPARABILITE DES COMPTES **22**
1. Variation de périmètre sur la période 22
2. Variation de périmètre sur la période précédente 23
3. Changement de méthodes comptables 23
4. Changement d'estimations comptables 23
5. Changement de présentation 24
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES **25**
1. Écarts d'acquisition 25
2. Immobilisations incorporelles 26
3. Immobilisations corporelles 26
4. Immobilisations financières 27

5. Titres mis en équivalence 28
6. Stocks et en-cours 28
7. Créances clients 29
8. Autres créances 29
9. Compte de régularisation 30
10. Frais d'émission d'emprunt 30
11. Trésorerie nette 30
12. Capitaux propres 30
a. Capital social 30
b. Tableau de variation des capitaux propres 31
13. Provisions pour risques et charges 32
14. Dettes financières 32
15. Dette financière nette 35
16. Dettes fournisseurs et autres créditeurs 36
17. Autres dettes 36
18. Gestion des risques liés aux actifs et passifs financiers 36
a. Gestion du risque de liquidité 36
b. Gestion du risque de taux 36
c. Gestion du risque devises 36
d. Gestion du risque de crédit 36
e. Gestion du risque de non-respect des covenants 37
19. Autres produits d'exploitation 37
20. Charges de personnel 37
21. Résultat financier 38
22. Résultat exceptionnel 38
23. Impôts sur les résultats 39
24. Variation du BFR 41
25. Flux liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations présentés dans le TFT 42
26. Dotations nettes aux amortissements et aux provisions présentées dans le TFT 42
AUTRES INFORMATIONS 43
1. Effectifs 43
2. Engagements hors bilan 43
3. EBITDA 44
4. Honoraires des commissaires aux comptes 44

BILAN CONSOLIDE

ACTIF *(en milliers d'euros)*	**Notes**			**31 mars 2019**	**31 mars 2018**
		Brut	**Amt & Dépréciations**	**Net**	**Net**
Ecarts d'acquisition	**1.**	15 682	(12 554)	3 128	2 873
Immobilisations incorporelles	**2.**	2 227	(1 043)	1 184	1 149
Immobilisations corporelles	**3.**	65 365	(34 204)	31 161	27 335
Immobilisations financières	**4.**	2 052	(3)	2 049	2 425
Titres mis en équivalence	**5.**	425	0	425	378
Actif immobilisé		**85 752**	**(47 804)**	**37 948**	**34 160**
Stocks et en-cours	**6.**	32 992	(448)	32 544	28 564
Clients et comptes rattachés	**7.**	11 166	(457)	10 709	8 246
Autres créances	**8.**	21 348	0	21 348	21 429
Impôts différés actifs	**23.**	193	0	193	187
Comptes de régularisation	**9.**	802	0	802	913
Valeurs mobilières de placement	**11.**	433	(1)	432	3 713
Disponibilités	**11.**	21 062	0	21 062	11 249
Actif circulant		**87 996**	**(906)**	**87 090**	**74 301**
Frais d'émission d'emprunt	**10.**	2		2	3
Total ACTIF		**173 749**	**(48 710)**	**125 039**	**108 464**

PASSIF *(en milliers d'euros)*	**Notes**	**31 mars 2019**	**31 mars 2018**
Capital social émis	**12.**	5 000	5 000
Primes d'émission	**12.**	24	24
Réserves consolidées et report à nouveau	**12.**	20 720	19 743
Résultat part du groupe	**12.**	5 650	3 077
Capitaux propres (part du groupe)	**12.**	**31 395**	**27 845**
Intérêts minoritaires	**12.**	**7 074**	**5 677**
Provisions pour risques et charges	**13.**	**1 733**	**1 774**
Emprunts et dettes financières	**14.**	38 693	31 839
Fournisseurs et autres créditeurs	**16.**	32 738	32 463
Autres dettes	**17.**	13 316	8 758
PCA	**9.**	91	108
Dettes		**84 838**	**73 168**
Total PASSIF		**125 039**	**108 464**

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Notes	31 mars 2019	31 mars 2018
Chiffre d'affaires		**190 650**	**176 293**
Autres produits d'exploitation	**19.**	1 076	1 844
Achats consommés et variations de stocks		(132 136)	(123 642)
Services extérieurs		(20 156)	(19 120)
Charges de personnel	**20.**	(21 240)	(19 815)
Impôts et taxes		(1 890)	(1 494)
Autres charges d'exploitation		(277)	(83)
Dotations nettes aux amortissements	**2. 3.**	(4 353)	(4 595)
Dotations nettes aux dépréciations sur actif circulant	**6. 7. 8.**	755	(321)
Dotations nettes aux provisions risques et charges	**13.**	15	(113)
Résultat d'exploitation		**12 445**	**8 953**
Résultat financier	**21.**	(655)	(856)
Résultat courant des entreprises intégrées		**11 790**	**8 097**
Résultat exceptionnel	**22.**	38	(990)
Résultat avant impôt des sociétés intégrées		**11 828**	**7 107**
Impôts sur les résultats	**23.**	(3 899)	(2 214)
Résultat net des sociétés intégrées		**7 929**	**4 893**
Résultat des sociétés mises en équivalence		76	218
Dotations / Reprise aux amortissements des écarts d'acquisition	**1.**	(828)	(1 025)
Résultat net de l'ensemble consolidé		**7 177**	**4 087**
Intérêts minoritaires		1 526	1 010
Résultat net - part du groupe		**5 650**	**3 077**
Nombre d'actions (hors actions propres)		500 000	500 000
Résultat par action		11,30 €	6,15 €
EBITDA		**16 782**	**13 661**

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	Notes	31 mars 2019	31 mars 2018
Résultat net de l'ensemble consolidé		**7 177**	**4 087**
Élimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
Amortissements des immobilisations et des frais d'émission d'emprunt	**26.**	4 327	5 090
Amortissements des écarts d'acquisition	**26.**	828	1 025
DAP / RAP sur Provisions risques et charges	**26.**	(59)	182
Élimination des DAP / RAP		**5 096**	**6 297**
Variation des impôts différés	**23.**	5	(128)
(Plus value) ou Moins value de cession et résultat de dilution		(289)	38
Intérêts financiers calculés non décaissés		161	75
Résultat des sociétés mises en équivalence		(76)	(218)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		11	5
Marge brute d'autofinancement (MBA)		**12 085**	**10 155**
Variation des stocks nets	**24.**	(3 495)	4 523
Variation des créances clients et des comptes rattachés nets	**24.**	(2 293)	(409)
Variation des autres créances nettes	**24.**	173	(6 239)
Variation des comptes de régularisation	**24.**	140	279
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés	**24.**	(47)	(3 357)
Variation des autres dettes	**24.**	2 867	(1 048)
Variation des comptes de régularisation	**24.**	(17)	(313)
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité		**(2 672)**	**(6 565)**
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	**A**	**9 412**	**3 591**
Acquisitions d'immobilisations (nettes de dettes)	**25.**	(7 973)	(6 550)
Cessions d'immobilisations nette (nettes de créances)	**25.**	1 121	348
Incidences des variations de périmètre		(1 180)	334
Flux nets de trésorerie liés à l'investissement	**B**	**(8 032)**	**(5 869)**
Dividendes versés à l'actionnaire		(900)	(300)
Dividendes versés aux minoritaires		(130)	(160)
Autres émissions d'emprunts bancaires	**14.**	15 715	9 085
Remboursements d'emprunts et intérets financiers net décaissés	**14.**	(9 369)	(14 099)
Flux nets de trésorerie liés au financement	**C**	**5 316**	**(5 474)**
Variation de trésorerie (A) + (B) + (C)		**6 695**	**(7 753)**
Trésorerie à l'ouverture	**11.**	**14 664**	**22 417**
Trésorerie à la clôture	**11.**	**21 358**	**14 664**
Variation de trésorerie	**11.**	**6 695**	**(7 753)**

PRESENTATION DU GROUPE

1. Etablissement des comptes consolidés

Ce document contient les comptes consolidés annuels de la société FIMAVI SAS et de ses filiales (désignée sous l'appellation « le Groupe ») pour la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2019.

FIMAVI est une Société par Actions Simplifiée de droit français créée le 7 févier 2000, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Aurillac sous le numéro B 429 326 614. Son siège social est situé La Peyre à PAULHAC (15430).

Les comptes consolidés sont établis selon les normes françaises et approuvés par le Président.

2. Activité du groupe

Le Groupe a pour activité principale la transformation et la distribution de produits métallurgiques assuré par le sous palier GROUPE BACACIER.

Le Groupe dispose de participations dans des sociétés de promotion immobilière et de marchand de biens.

3. Organigramme au 31 mars 2019

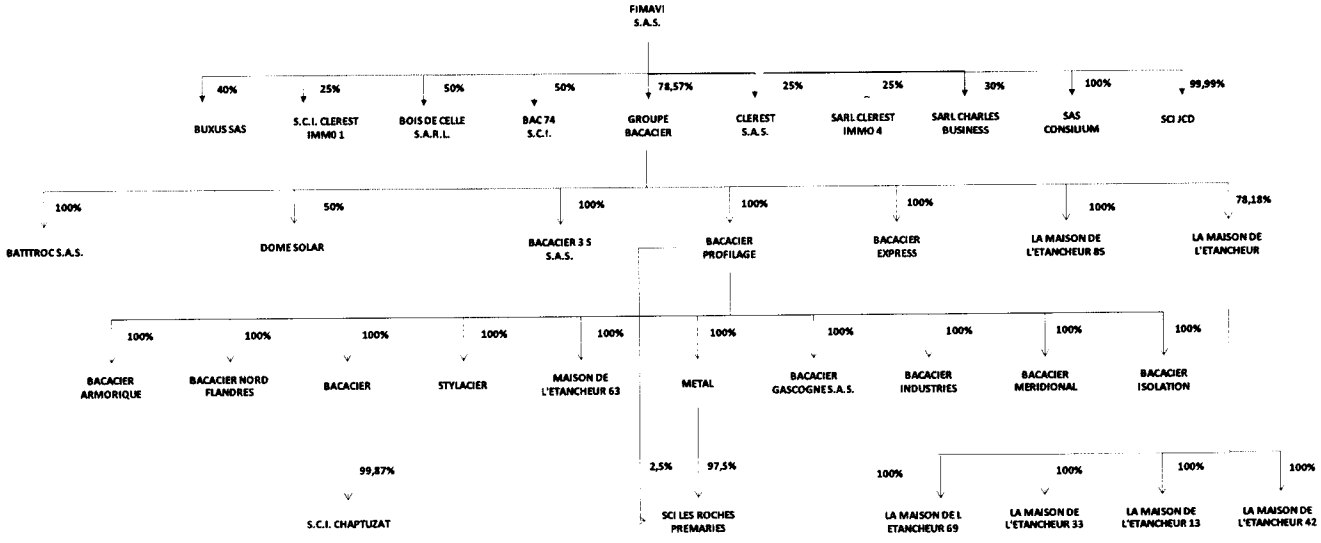

FAITS SIGNIFICATIFS

Les faits significatifs de la période sont :

- Prise de participation le 19 juillet 2018 à hauteur de 50% dans la société DOME SOLAR par la société GROUPE BACACIER ;
- Création en septembre 2018 de la société MAISON DE L'ETANCHEUR 69 (MDE 69) ;
- Fusion absorption de la société ATOUPLI par BATIROC le 25 mars 2019 (TUP) ;
- La société COVELIOS est devenue BACACIER ISOLATION, destinée à domicilier l'activité Panneaux Sandwich.

FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE PRECEDENTE

- L'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2017 a décidé de la conversion des 2 201 791 actions ordinaires d'ANDERA PARTNERS en actions de préférence.
- Le prêt relais de 2 M€ souscrit en mai 2016 pour l'acquisition des parts GROUPE BACACIER a été remboursé en juin 2017.
- Un remboursement anticipé de 3 570 K€ a été effectué en juillet 2017 sur la dette bancaire souscrite pour l'acquisition des parts GROUPE BACACIER en 2014.
- Le Groupe a décidé d'abandonner l'activité de fabrication de rail à Placoplatre de BACACIER INDUSTRIES. Les équipements industriels liés à cette activité ont été dépréciés au 31 mars 2018 conduisant à comptabiliser une dépréciation de 510 K€ présentée en résultat exceptionnel.
- Cession interne des titres de PROFIL SERVICE DISTRIBUTION détenus par GROUPE BACACIER à ACIER DISTRIBUTION PROFIL, puis fusion absorption au 26 février 2018 de la société PROFIL SERVICE DISTRIBUTION par ACIER DISTRIBUTION PROFIL suivie d'une seconde fusion absorption de cette société par BACACIER PROFILAGE le 31 mars 2018. Ces opérations n'ont aucune incidence dans les états financiers consolidés sur la période.
- Cession le 1er février 2018 de l'intégralité des titres détenus (50 % des parts) par la société GROUPE BACACIER dans LORRAINE REFENDAGE pour un montant de 277 K€.
- Prise de fonction du nouveau Directeur Général de la Branche PROFILAGE, Eric TILLEAU.
- Dilution de 16,67% dans la participation SCI BAC 74 détenue désormais à 50% et création de la SCI JCD.

EVENEMENTS POST-CLÔTURE

Mise en place d'un accord d'intéressement sur la Branche PROFILAGE.

PRINCIPES COMPTABLES

1. Référentiel comptable appliqué

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux principes comptables et règles en vigueur en France définis par le Code de commerce (art. L.123-12 et suivants et R.123-172 à R.123-208) et par le Plan Comptable Général (règlement CRC n°99-02 et règlement ANC n°2014-03 actualisé en 2016).

La devise de présentation des comptes consolidés et des notes annexes aux comptes est le millier d'Euro (K€).

2. Principes de consolidation

a. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 mars 2019.

Toutes les participations significatives dans lesquelles le groupe assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le groupe exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20 % du capital sont mises en équivalence.

La méthode retenue pour les différentes sociétés du Groupe est détaillée dans la partie "Périmètre de consolidation".

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur caractère non significatif. Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ;

- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entité consolidante dits « Part du Groupe », et les intérêts indirects des autres actionnaires ou associés dits « Intérêts minoritaires ». Aucun intérêt minoritaire n'est constaté en présence d'une participation directe du Groupe sur une entité contrôlée conjointement ;

- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- Substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;

- Éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

b. Élimination des opérations intra groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

c. Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;

- La quote-part de l'entreprise acquise dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

Le Groupe a choisi de conserver les durées d'amortissement antérieurement déterminées pour tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé au 31 mars 2016, conformément à l'article 8 du règlement 2015-07.

Conformément au règlement CRC n°99-02, un amortissement exceptionnel est constaté en consolidation lorsque la valeur recouvrable d'un écart d'acquisition positif devient inférieure à sa valeur nette comptable. Cette valeur est déterminée sur la base de sa valeur de marché et sur la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Le Groupe apprécie à la clôture s'il existe un indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perdre notablement de sa valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué sur la base d'hypothèses à moyen terme retenues par le Groupe, principalement selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif du bilan dans les provisions pour risques lorsqu'ils correspondent à un risque et à des coûts identifiés relatifs à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. La provision pour risque est ainsi reprise en résultat sur une période déterminée en fonction des objectifs fixés lors de l'acquisition. A défaut de représenter un risque ou des coûts spécifiques identifiés, les écarts d'acquisition négatifs correspondent à une plus-value du fait de l'acquisition effectuée dans des conditions avantageuses : l'écart d'acquisition est dans ce cas repris en résultat intégralement l'année d'acquisition.

Lorsque la prise de contrôle dégage un écart d'acquisition négatif, aucun écart d'évaluation positif n'est constaté sur les actifs incorporels.

Les fonds de commerce non identifiables sont présentés en écart d'acquisition.

d. Dates de clôture

Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs états financiers arrêtés au 31 mars 2019 pour une durée de 12 mois à l'exception de :

- DOME SOLAR, acquise par GROUPE BACACIER le 19 juillet 2018 dont les comptes ont été intégrés selon la méthode de l'intégration proportionnelle sur 9 mois ;
- ATOUPLI, absorbée par BATIROC le 25 mars 2019.

3. Méthodes et règles d'évaluation

Les comptes annuels des sociétés consolidées sont arrêtés conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation retenus pour le groupe. Ils sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

L'établissement des comptes consolidés, en conformité avec les principes comptables français généralement admis, implique l'utilisation d'estimation et d'hypothèses ayant une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif.

C'est le cas notamment des amortissements, des provisions, des actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des comptes consolidés et des montants portés aux comptes de charges et produits au cours de l'exercice.

Ces estimations sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats effectifs futurs peuvent être différents de ces estimations.

Les principes et méthodes appliqués par le groupe sont les suivants :

a. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Logiciels informatiques	Linéaire	1 à 3 ans
Brevets	Linéaire	7 ans

Le fichier clients détenu par la société BACACIER PROFILAGE (acquis auprès de la société ACIER PROFIL DISTRIBUTION suite aux opérations de fusion de 2018) pour 749 K€ a été reconnu comme un actif identifiable conformément au Référentiel comptable dans la mesure où celui-ci génère des ressources contrôlées par le Groupe. Ce fichier clients fait l'objet d'actions commerciales régulières et l'utilisation de ce fichier est présumée sans limite prévisible. Cet actif n'est par conséquent pas amorti mais soumis annuellement à un test de dépréciation au regard des flux de trésorerie estimés générés.

Ce fichier client n'est pas assimilé à une différence temporaire compte tenu de l'absence attendue de cession prévue sur cet actif et n'a pas fait l'objet d'un impôt différé passif. En effet selon le règlement CRC n°99-02 les écarts d'évaluation portant sur des actifs incorporels non amortis et ne pouvant être cédés séparément, constituent en effet une différence fiscale permanente par analogie au traitement sur les écarts d'acquisition et le fonds de commerce.

b. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production comprenant les frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais financiers spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Lorsque cela est applicable, le coût total de l'actif corporel est réparti entre ses différents éléments constitutifs, chaque élément étant comptabilisé séparément. Tel est le cas lorsque les différentes composantes d'un actif ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages à l'entreprise selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différents.

Les amortissements pour dépréciation ont été déterminés en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, en fonction de leur utilisation probable. Les durées d'amortissement sont revues annuellement et sont modifiées si les attentes diffèrent des estimations précédentes; ces changements d'estimation sont comptabilisés de façon prospective.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Aménagement des terrains	Linéaire	6 à 10 ans
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Agencements des constructions	Linéaire	12 ans
Matériel et outillage industriels*	Linéaire	5 ans
Aménagements et installations industriels	Linéaire	6 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

* Le Groupe décompose le matériel industriel constitué par les ponts roulants en 3 composants avec des durées d'amortissements de 15 ans pour la structure, et de 8 à 5 ans pour les autres composants.

c. Tests de dépréciation

Les actifs immobilisés, incorporels et corporels, font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'évènements ou de circonstances intervenus au cours de la période, leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable. Des tests de dépréciation sont éventuellement réalisés en comparant la valeur recouvrable et leur valeur nette comptable. Lorsqu'une dépréciation apparaît nécessaire, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité.

d. Contrats de location financement

Les immobilisations significatives financées au moyen de contrats de location-financement sont présentées à l'actif pour leur valeur d'origine. En contrepartie, une dette financière est constatée au passif du bilan.

Les redevances enregistrées parmi les loyers dans les comptes individuels sont annulées par la constatation d'une charge financière et du remboursement progressif de la dette financière.

Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité des biens financés.

L'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

e. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de prêts, dépôts et cautionnements.

Les prêts, dépôts et cautionnements sont comptabilisés sur la base des montants payés.

f. Stocks et en-cours

Les stocks et les en-cours sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Les stocks de marchandises et d'approvisionnements sont évalués au coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et des frais accessoires.

Les stocks de produits fabriqués sont évalués au coût de production et comptabilisés en FAE. Ce coût de production inclut les éléments suivants :

- Coûts directs liés à l'acquisition des bobines ;
- Coûts directs de transport ;
- Coûts de fabrication ;

Les frais financiers ne sont pas inclus dans la valorisation des stocks.

Les stocks de bobines et en-cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice. Une provision pour ancienneté est appliquée selon la date d'entrée en stock :

- Stock supérieur à 24 mois : 15% de dépréciation ;
- Stock entre 12 et 24 mois : 10 % de dépréciation ;
- Stock inférieur à 12 mois : 0 % ;

Toutefois, BACACIER 3S est soumis à un barème différent des autres entités, à savoir :

- Stock supérieur à 24 mois : 60% de dépréciation ;
- Stock entre 12 et 24 mois : 30 % de dépréciation ;
- Stock inférieur à 12 mois : 0 % ;

Une provision pour dépréciation est également appliquée selon le poids de la bobine :

- Pour les bobines de moins d'une tonne sur les sociétés de la Branche Profilage, dépréciation à hauteur de 25% ;

- Pour les bobines de moins de deux tonnes sur Bacacier 3S, dépréciation à hauteur du prix ferraille de 180 € la tonne.

g. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, en tenant compte des sommes couvertes par les organismes d'assurance-crédit.

h. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les soldes bancaires et les placements à court terme offrant une grande liquidité et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat. Les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

i. Opérations d'affacturage

Conformément aux principes comptables et selon les termes du contrat d'affacturage du 5 décembre 2007 relatif au transfert effectif des créances clients et du prélèvement de la quotité disponible sur le compte courant factor :

- les créances clients **remises au factor et non mobilisées** sont reclassées du compte clients à un compte courant factor présenté en « Autres créances » déductions faites des frais d'intervention du factor (cf. note 8). Les comptes courants factor débiteurs sont compensés par les comptes courants factor créditeurs pour présenter une position nette du compte courant factor.

- les créances clients **remises au factor mobilisées** sont transférées du compte courant factor à un compte de trésorerie. Suite aux avenants signés en 2013 avec le Factor, il a été confirmé que ces créances n'avaient pas d'incidence sur le calcul de la dette financière nette.

Les retenues de garantie, correspondant à 5% de l'encours des créances remises au factor, sont comptabilisées dans un compte distinct du compte courant factor et présentées en « Autres créances ».

j. Frais d'émission d'emprunt

Conformément à la méthode préférentielle prévue au CRC 99-02, les frais d'émission d'emprunts contractés pour financer une prise de contrôle sont étalés sur la durée de l'emprunt proportionnellement aux intérêts comptabilisés et présentés en charges financières.

k. Charges d'intérêts et couverture de flux de trésorerie

Les intérêts financiers sont présentés dans les flux de trésorerie liés au financement pour la partie décaissée, et les flux financiers calculés et non décaissés (intérêts courus) sont présentés dans la partie des flux de trésorerie sans incidence sur la trésorerie.

l. Impôts sur les bénéfices et fiscalité différée

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;

- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99-02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale. A ce titre, deux périmètres d'intégration fiscale sont en vigueur au sein du groupe :

- Groupe fiscal depuis le 1er avril 2010, constitués des sociétés suivantes : GROUPE BACACIER, BACACIER PROFILAGE, METAL, MAISON DE L'ETANCHEUR 63, STYLACIER, BACACIER, BACACIER GASCOGNE, BACACIER 3S, BACACIER INDUSTRIES YOU STEEL, BACACIER MERIDONIAL, BACACIER EXPRESS, BACACIER ISOLATION, BATIROC, BACACIER ARMORIQUE, BACACIER NORD FLANDRES et LA MAISON DE L'ETANCHEUR 85 SAS ;

- Groupe fiscal avant intégration depuis le 1er avril 2014, constitués des sociétés suivantes : MAISON DE L'ETANCHEUR, MAISON DE L'ETANCHEUR 42, MAISON DE L'ETANCHEUR 33, MAISON DE L'ETANCHEUR 13.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche. Par mesure de prudence, le groupe ne

constate pas d'impôts différés actifs sur les déficits reportables des sociétés non intégrées fiscalement.

Le taux d'impôt retenu est de 28% pour toutes les sociétés. Un écrêtement des impôts différés a été établi en fonction des échéances de retournement des différences temporaires et des nouveaux taux d'imposition issus de la loi de finances 2018 (taux d'imposition progressif à 25%).

m. Provisions réglementées

Les provisions réglementées enregistrées dans les comptes sociaux sont annulées dans les comptes consolidés. Ce retraitement donne lieu à la constatation d'une imposition différée.

n. Provisions risques et charges

Une provision est constituée par le groupe s'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante.

o. Avantages au personnel

La participation des salariés est présentée dans le poste charges de personnel dans le compte de résultat consolidé.

Les engagements en matière d'indemnité de fin de carrière pour les salariés du groupe sont provisionnés pour le personnel en activité en fonction du nombre d'années de présence dans l'entreprise à la date d'arrêté des comptes consolidés. La méthode de valorisation de ces engagements est la méthode prospective ou des unités de crédit projetées et proratisés.

Ces engagements sont calculés individuellement pour l'ensemble des salariés et sont évalués en tenant compte des critères suivants :

- Conventions collectives :

Convention collective
Métallurgie Ingénieurs et Cadres
Métallurgie Accords nationaux

- Age de départ en retraite

Catégorie	Age
Cadres	60 à 62 ans
Non cadres	60 à 62 ans

- Taux de charges sociales

Catégorie	Taux de charges
Cadres	31,06%
Non cadres	31,06%

L'hypothèse retenue est le départ à l'initiative de l'employé pour l'ensemble du personnel. L'indemnité de départ versée est donc soumise à charges sociales.

- Taux d'actualisation : 1.04% net d'inflation

- Taux de rotation

Catégorie	Taux de rotation
Cadres	Moyen
Non cadres	Moyen

- Taux d'augmentation des salaires :

Catégorie	Taux d'augmentation des salaires
Cadres	2,00%
Non cadres	1,50%

- Probabilité de survie : table de mortalité INSEE 2018

p. Subventions et crédit d'impôt recherche

Les produits relatifs aux subventions d'exploitation et aux crédits d'impôt recherche sont présentés en autres produits d'exploitation. La créance relative au crédit d'impôt recherche est présentée dans le poste « Créances fiscales ».

Les subventions d'investissements sont présentées dans le bilan au poste « Produits constatés d'avance ». Les subventions d'investissements sont reprises en produits d'exploitation au fur et à mesure de l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent.

q. Charges et produits exceptionnels

Les éléments exceptionnels comprennent les éléments de charges et de produits de l'activité courante dont la nature et les montants présentent un caractère non récurrent.

r. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exclusion des actions propres déduites des capitaux propres).

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

1. Liste des sociétés consolidées au 31 mars 2019

Société	N°Siret	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
FIMAVI SAS La Peyre 15430 PAULHAC	429 326 614	Mère	Mère	I.G.
SCI BAC74 Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	489 157 727	50,00%	50,00%	IG
BOIS DE CELLE SARL 24 avenue du Dr Mallet 15100 SAINT FLOUR	494 878 374	50,00%	50,00%	M.E.E.
CLEREST SAS 47 avenue Victor Hugo 69160 TASSIN LA DEMI LUNE	514 246 743	25,00%	25,00%	M.E.E.
SARL CHARLES BUSINESS 34 Rue Jules Verne 63100 CLERMONT-FERRAND	790 129 514	30,00%	30,00%	M.E.E.
SCI CLEREST IMMO 1 47 Avenue Victor Hugo 69160 TASSIN LA DEMI LUNE	752 304 220	25,00%	25,00%	M.E.E.
SARL CLEREST IMMO 4 47 Avenue Victor Hugo 69160 TASSIN LA DEMI LUNE	800 845 547	25,00%	25,00%	M.E.E.
BUXUS SAS 9 Rue du Cézallier 63500 ISSOIRE	793 416 439	40,00%	40,00%	M.E.E.
CONSILIUM SAS Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	818 615 114	100,00%	100,00%	I.G.
SCI JDC Zl Ladoux rue verte 63118 CEBAZAT	834 020 232	99,90%	99,90%	IG
GROUPE BACACIER SAS Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	518 692 017	78,57%	78,57%	I.G.
BACACIER PROFILAGE (ex-AMALIAGE) SAS Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	437 487 556	100,00%	78,57%	I.G.
BACACIER SAS Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	401 878 699	100,00%	78,57%	I.G.
STYLACIER SAS 4 Rue de la Barre 63260 AIGUEPERSE	491 009 932	100,00%	78,57%	I.G.
MAISON DE L'ETANCHEUR 63 (ex METALECO 63) SAS Rue Aimé Rudel 63370 LEMPDES	445 387 095	100,00%	78,57%	I.G.
METAL SAS Zone du Val de Bocq 86340 LES ROCHES PREMARIE-ANDILLE	384 564 423	100,00%	78,57%	I.G.
LA MAISON DE L'ETANCHEUR (ex BACACIER PLIAGE - SAVOIE) SAS Z.I. SUD 13, rue du Pré Blanchet 38400 SAINT MARTIN D'HERES	448 506 287	78,18%	61,43%	I.G.
LA MAISON DE L'ETANCHEUR 42 (ex ACIER-ALU-INOX SERVICES - 2AIS) SAS Z.I. de la Chauvetiere 19 Rue Martin Luther King 42000 SAINT ETIENNE	412 930 026	100,00%	61,43%	I.G.

LA MAISON DE L'ETANCHEUR 13 (ex PLON PLIAGES SERVICE - PPS) SAS Zone des Estroublans 1 Rue de Stockholm 13127 VITROLLES	422 751 602	100,00%	61,43%	I.G.
SCI CHAPTUZAT Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	401 224 571	99,87%	78,47%	I.G.
BACACIER 3S SAS ZI Ladoux rue verte 63118 CEBAZAT	531 169 142	100,00%	78,57%	I.G.
BACACIER GASCOGNE SAS 10 Rue de la Menoue 32400 RISCLE	531 156 115	100,00%	78,57%	I.G.
BACACIER INDUSTRIES YOU STEEL SAS (ex BACACIER INDUSTRIES SAS) Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	531 164 267	100,00%	78,57%	I.G.
LA MAISON DE L'ETANCHEUR 33 (ex MATETANCHE) SAS Rue Alessandro Volta, ZI du phare, 33700 MERIGNAC	319 032 819	100,00%	61,43%	I.G.
BACACIER MERIDIONAL SAS Route de Viviers 07700 BOURG-SAINT-ANDEOL	788 426 575	100,00%	78,57%	I.G.
BACACIER EXPRESS SAS Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	788 426 534	100,00%	78,57%	I.G.
BACACIER ISOLATION (ex COVELIOS SAS) 61 Avennue du Stade 63200 RIOM	791 742 471	100,00%	78,57%	I.G.
BATIROC Av. Jean Monnet 54920 VILLERS LA MONTAGNE	316 539 006	100,00%	78,57%	I.G.
BACACIER NORD FLANDRES Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	808 158 745	100,00%	78,57%	I.G.
BACACIER ARMORIQUE Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	808 158 877	100,00%	78,57%	I.G.
LA MAISON DE L'ETANCHEUR 85 SAS (ex-LIBAUD BARDAGE COUVERTURE SAS) Zone Actipole Ouest 85170 LA POIRE SUR VIE	349 840 173	100,00%	78,57%	I.G.
ATOUPLI Avenue Jean Monnet 54920 VILLERS-LA-MONTAGNE	814 942 397	TUP au 25 Mars 2019		
LA MAISON DE L ETANCHEUR 69 SAS 2 Rue Clément Ader 69740 GENAS	842 218 802	100,00%	78,57%	I.G.
LES ROCHES PREMARIES SCI 10 Rue du chateau 86340 ROCHES-PREMARIE-ANDILLE	518 853 205	100,00%	78,57%	I.G.
DOME SOLAR (1) 3 Rue Marie Andersen 44000 REZE	509 182 309	50,00%	50,00%	I.P.

(1) Le Groupe dispose d'un contrôle conjoint dans la société DOME SOLAR compte tenu des clauses statutaires et contractuelles entre les associés, la société est donc consolidée en intégration proportionnelle.

La prise de contrôle dans le capital de DOME SOLAR a généré un écart d'acquisition de 1 083 K€. Cet écart d'acquisition est considéré à durée de vie indéfinie compte tenu de la technologie développée par cette participation. Cet écart d'acquisition ne fait pas l'objet d'un amortissement mais d'un test de dépréciation à la date de clôture.

2. Participations non consolidées

Une participation dans laquelle le groupe n'exerce aucun contrôle ou influence notable est exclue du périmètre de consolidation.

Les principales participations non consolidées sont les suivantes :

- PRONAOS ÉNERGIE

  La participation de 10% dans PRONAOS ENERGIE n'a pas été consolidée au 31 mars 2019 dans la mesure où le groupe ne participe pas aux décisions de gestion et à la politique financière de cette société.

- SOMUDIMEC

  Participation non significative (1%) dans un établissement de crédit professionnel régional.

- AEROVERGNE SCI

  La participation dans la société AEROVERGNE n'a pas été consolidée dans la mesure où le Groupe n'exerce pas d'influence notable sur cette société.

COMPARABILITE DES COMPTES

1. Variation de périmètre sur la période

- Fusion par voie d'absorption de la société ATOUPLI par la société BATIROC au 25 mars 2019.

  Cette opération n'a pas d'incidence sur les comptes consolidés au 31 mars 2019.

- Prise de participation dans DOME SOLAR

  Le Groupe a acquis le 19 juillet 2018 une participation de 50% dans la société DOME.

  Le Groupe dispose d'un contrôle conjoint dans la société DOME SOLAR compte tenu des clauses statutaires et contractuelles entre les associés, la société est donc consolidée en intégration proportionnelle.

  La date retenue pour le contrôle à 50% et l'intégration de cette participation dans les comptes consolidés est le 19 juillet 2018.

  Les frais d'acquisition des titres ont été présentés dans le coût d'acquisition des titres nets d'impôts. Le cout d'acquisition des titres nets d'impôts est de 1 595 K€. Le paiement a été effectué en totalité à la date de rachat.

  Conformément au règlement CRC n°99-02, à l'occasion de la première consolidation de la participation DOME SOLAR, l'ensemble des éléments identifiables a fait l'objet d'une évaluation distincte de manière à déterminer leur valeur d'entrée dans les comptes consolidés du Groupe. Les actifs et passifs identifiables acquis sont les éléments susceptibles d'être évalués séparément et dans des conditions permettant un suivi de leur valeur.

  L'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition a été réalisée sur la base des comptes de la société au 19 juillet 2018.

  La quote-part de juste valeur des actifs et passifs acquis est égale à 548 K€. L'attribution des justes valeurs aux actifs et passifs identifiables, s'effectue pendant le délai d'affectation qui se terminera à l'arrêté du 31 mars 2020.

  La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis, représente un écart d'acquisition de 1 083 K€ comptabilisé au 31 mars 2019. Cet écart d'acquisition n'est pas amortissable dans la mesure où il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle il procurera des avantages économiques au Groupe compte tenu de la technologie développée par cette participation. Il fait l'objet de test de dépréciation à la date de clôture.

- Création de la société MAISON DE L'ETANCHEUR 69 en septembre 2018.

2. Variation de périmètre sur la période précédente

- Fusion par voie d'absorption de la société PROFIL SERVICE DISTRIBUTION par la société ACIER DISTRIBUTION PROFIL au 26 février 2018.

  Fusion par voie d'absorption de la société ACIER DISTRIBUTION PROFIL par BACACIER PROFILAGE au 31 mars 2018.

  Les deux opérations ci-dessous n'ont pas d'incidence sur les comptes consolidés au 31 mars 2018.

- Cession le 1er février 2018 de l'intégralité des titres détenus (50% des parts) par la société GROUPE BACACIER dans LORRAINE REFENDAGE pour un montant de 277 K€ générant un résultat de cession de 175 K€.

- Cession pour 70 K€ de 16,67% de la participation dans le capital de BAC 74 conduisant à une participation à hauteur de 50% au 31 mars 2018. Cette cession a généré un résultat de dilution de (38) K€.

- Souscription à la création de la société SCI JCD (99.90%) le 12 décembre 2017 pour 1 K€.

3. Changement de méthodes comptables

Il n'existe pas de changement significatif de méthodes comptables entre le 31 mars 2018 et le 31 mars 2019.

4. Changement d'estimations comptables

Le Groupe a procédé à un changement d'estimations comptables des provisions pour ancienneté des stocks :

- Stock supérieur à 24 mois : 15% de dépréciation en 2019 contre 60% en 2018 ;
- Stock entre 12 et 24 mois : 10 % de dépréciation en 2019 contre 30% en 2018 ;
- Stock inférieur à 12 mois : 0 % en 2019 et en 2018;

Ce changement d'estimation ne s'applique pas à BACACIER 3S qui répond toujours au barème anciennement appliqué.

De même, un changement d'estimation est à constater sur la provision pour dépréciation appliquée selon le poids de la bobine de moins d'une tonne et de moins de deux tonnes pour BACACIER 3S:

- Dépréciation à hauteur de 25% en 2019 contre 180 € la tonne en 2018.

Ces changements d'estimation impactent les comptes consolidés à hauteur de 486 K€ (provisions constatées pour 296 K€ en 2019 contre 782 K€ si les critères de 2018 avaient été maintenus).

5. Changement de présentation

Il n'existe pas de changement significatif de présentation dans le bilan et le compte de résultat consolidés entre le 31 mars 2018 et le 31 mars 2019.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. Écarts d'acquisition

ECARTS D' ACQUISITION *(en milliers d'euros)*	31 mars 2018	Acquisitions	Rachat d'int. Minoritaires	Cession	Autres	31 mars 2019
GROUPE BACACIER	11 256					11 256
MATETANCHE	1 037					1 037
SCI CHAPTUZAT	675					675
BATIROC	1 426					1 426
DOME SOLAR		1 083				1 083
BACACIER NORD FLANDRES	205					205
Total	**14 599**	**1 083**	**0**	**0**	**0**	**15 682**

ECARTS D' ACQUISITION *(en milliers d'euros)*	Date d'acquisition	Valeur Brute	Durée Amort.	Dotation	Cumul Amort.	Valeur nette
GROUPE BACACIER	01/04/2010	6 703	7 ans		(6 703)	0
GROUPE BACACIER (1)	30/09/2014	3 831	7 ans	(547)	(2 296)	1 536
GROUPE BACACIER	24/05/2016	722	12 mois		(722)	0
MATETANCHE	01/04/2011	1 037	7 ans	(48)	(1 037)	0
SCI CHAPTUZAT	01/10/2011	675	7 ans		(675)	0
BATIROC SAS	01/04/2014	1 426	7 ans	(204)	(1 019)	408
DOME SOLAR	19/07/2018	1 083				1 083
BACACIER NORD FLANDRES	09/09/2015	205	7 ans	(29)	(104)	101
Total		**15 682**		**(828)**	**(12 555)**	**3 128**

1) Rachat de part minoritaire en 2014.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un amortissement également de 7 ans correspondant à la durée des emprunts souscrits pour réaliser ces acquisitions.

L'écart d'acquisition constaté sur DOME SOLAR est considéré à durée de vie indéfinie compte tenu de la technologie développée par cette participation. Cet écart d'acquisition ne fait pas l'objet d'un amortissement mais d'un test de dépréciation à la date de clôture.

Il n'a pas été décelé d'indice de perte de valeur au 31 mars 2019 sur les différents écarts d'acquisition présentés.

2. Immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES *(En milliers d'euros)*	31 mars 2018	Entrée de périmètre	Acquisitions	Cessions	Reclassement	31 mars 2019
Concessions, Brevets et Droits similaires	1 217	17	96	0	7	1 338
Frais de recherche et développement	26	134	37	(95)	5	106
Fichier client	749	0	0	0	0	749
Logiciels	23	5	11	(1)	(4)	35
Acomptes sur Immo incorporelles	0	0	8	0	0	8
Total	**2 015**	**156**	**152**	**(95)**	**7**	**2 235**

AMORTISSEMENTS et PROVISIONS *(En milliers d'euros)*	31 mars 2018	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises	Reclassement	31 mars 2019
Concessions, Brevets et Droits similaires	(842)	(135)	(144)	95	0	(1 027)
Frais de recherche et développement	0	0	0	0	0	0
Logiciels	(21)	0	(1)	0	0	(22)
Total	**(864)**	**(135)**	**(145)**	**95**	**0**	**(1 051)**

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES *(En milliers d'euros)*	31 mars 2018	Entrée de périmètre	Acquisitions	Cessions	Reclassement	31 mars 2019
Concessions, Brevets et Droits similaires	375	(118)	(47)	95	7	311
Frais de recherche et développement	26	134	37	(95)	5	107
Fichier client	749	0	0	0	0	749
Logiciels	1	5	11	(1)	(4)	12
Acomptes sur Immo incorporelles	0	0	8	0	0	8
Total	**1 150**	**21**	**0**	**(1)**	**7**	**1 184**

3. Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES *(En milliers d'euros)*	31 mars 2018	Variation de périmètre	Acquisitions	Cessions	Reclassement	31 mars 2019
Terrains	2 501	3	389	(33)	213	3 072
Dont location financement [1]	*422*					*422*
Consctructions [2]	16 318	93	3 634	(319)	(304)	19 422
Dont location financement [1]	*1 757*					*1 757*
Installation techniques, matériel, outillage	29 621	63	990	(1 519)	(47)	29 109
Dont location financement	*2 884*			*(1 215)*	*(23)*	*1 646*
Autres immobilisations corporelles	9 604	36	1 055	(935)	26	9 786
Dont location financement	*510*				*(21)*	*489*
Immobilisations corporelles en cours	1 572	0	1 933	(130)	(22)	3 353
Avances & acomptes sur immobilisations	196	0	429	0	(2)	623
Total	**59 812**	**195**	**8 431**	**(2 936)**	**(136)**	**65 366**

AMORTISSEMENTS et PROVISIONS *(En milliers d'euros)*	31 mars 2018	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	Reclassement	31 mars 2019
Terrains	(415)	0	(34)	0	0	(448)
Dont location financement [1]	0					*0*
Constructions [2]	(4 444)	0	(922)	56	0	(5 310)
Dont location financement [1]	*(179)*		*(195)*			*(374)*
Installation techniques, matériel, outillage	(21 381)	(46)	(2 026)	1 506	40	(21 908)
Dont location financement	*(2 708)*	*0*	*(51)*	*1 215*	*23*	*(1 521)*
Autres immobilisations corporelles	(6 237)	(18)	(1 205)	834	90	(6 537)
Dont location financement	*(367)*		*(87)*		21	*(433)*
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Total	**(32 476)**	**(65)**	**(4 187)**	**2 395**	**129**	**(34 204)**

IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES *(En milliers d'euros)*	31 mars 2018	Variation de périmètre	Acquisitions	Cessions	Reclassement	31 mars 2019
Terrains	2 086	3	355	(33)	213	2 624
Dont location financement [1]	*422*	*0*	*0*	*0*	*0*	*422*
Consctructions [2]	11 874	93	2 713	(263)	(304)	14 112
Dont location financement [1]	*1 578*	*0*	*(195)*	*0*	*0*	*1 383*
Installation techniques, matériel, outillage	8 241	17	(1 036)	(13)	(7)	7 202
Dont location financement	*176*	0	*(51)*	*0*	*0*	*125*
Autres immobilisations corporelles	3 367	18	(150)	(101)	116	3 249
Dont location financement	*143*	*0*	*(87)*	*0*	*0*	*56*
Immobilisations corporelles en cours	1 572	0	1 933	*(130)*	(22)	3 353
Avances & acomptes sur immobilisations	196	0	429	*0*	(2)	623
Total	**27 335**	**131**	**4 244**	**(540)**	**(7)**	**31 162**

(1) Contrats de crédit-bail en cours de la SCI LES ROCHES PREMARIE sur deux bâtiments et extensions. L'ensemble immobilier est présenté pour une valeur totale de 3,1 M€ dont une partie est en crédit-bail pour une valeur de 2,2 M€.

(2) Acquisition d'un bien immobilier pour 2,1 M€ par la SCI JCD.

4. Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES *(En milliers d'euros)*	31 mars 2018	Entrées de périmètre	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Entrée de périmètre	31 mars 2019
Titres de participations non consolidés	108		(0)	(5)	0	103
Créances rattachées à des participations	1 628		(45)	(370)	0	1 213
intérêts courus sur créances rattachées	53		11	(53)	0	11
Titres immobilisés (nets)	3	9	0	0		12
Prêts	58	0	0	(17)	0	41
Dépôts et cautionnements versés	577	28	62	0		667
Autres créances immobilisées	0	0	4	0	0	4
Total	**2 427**	**37**	**32**	**(445)**	**0**	**2 051**

Les créances rattachées à des participations sont principalement avec les participations mises en équivalence dont 1 107 K€ sur CLEREST IMMO 4, 240 K€ sur BUXUS, 81 K€ sur CLEREST IMMO 1 et 41 K€ sur BOIS DE CELLE.

5. Titres mis en équivalence

TITRES MIS EN EQUIVALENCE *(En milliers d'euros)*	31 mars 2018	Entrées de périmètre	QP de résultat des sociétés MEE	Distributions / Souscriptions	Entrée de périmètre	31 mars 2019
SCI BAC74	0					0
BOIS DE CELLE SARL	(1)		(0)			(1)
CLEREST SAS	217		(4)			213
SCI CLEREST IMMO 1	(7)		(2)			(9)
CHARLES BUSINESS	105		45	(11)		139
BUXUS	87		35	(18)		104
SARL CLEREST IMMO 4	(23)		2			(21)
Total	**378**	**0**	**75**	**(29)**	**0**	**425**

Ces participations ont été souscrites à leur création, aucun écart d'acquisition n'a été reconnu.

En raison de son caractère non significatif, la valeur négative des titres mis en équivalence des sociétés BOIS DE CELLE, SARL CLEREST IMMO 1 et 4 n'ont pas été présentées au passif du bilan pour 31 K€.

6. Stocks et en-cours

STOCKS *(En milliers d'euros)*	31 mars 2019	31 mars 2018
Stocks matières premières et fournitures	22 175	18 708
Stocks produits finis et intermédiaires	2 123	2 300
Stocks de marchandises	8 694	8 580
Total	**32 992**	**29 588**

PROVISIONS SUR STOCKS *(En milliers d'euros)*	31 mars 2018	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises	31 mars 2019
Prov. s/ stocks - MP et fournitures	(890)	0	(494)	1 088	(296)
Prov. s/ stocks prod. finis & interméd.	0	(7)	(9)	5	(12)
Prov. s/ stocks de marchandises	(134)	0	(29)	22	(141)
Total	**(1 024)**	**(7)**	**(531)**	**1 114**	**(448)**

STOCKS NETS *(En milliers d'euros)*	31 mars 2019	31 mars 2018
Stocks matières premières et fournitures	21 879	17 817
Stocks produits finis et intermédiaires	2 111	2 300
Stocks de marchandises	8 553	8 446
Total	**32 544**	**28 564**

7. Créances clients

CREANCES CLIENTS *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2019**	**31 mars 2018**
Créances clients et comptes rattachés	10 734	7 948
Dépréciation pour créances douteuses	(457)	(631)
Fournisseurs - avances et acomptes versés	433	929
Créances clients nettes	**10 709**	**8 246**

8. Autres créances

AUTRES CREANCES *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2019**	**31 mars 2018**
Comptes courants d'associés	18	0
Personnel et organismes sociaux débiteurs	146	156
Créances sur l'État	2 173	3 399
Compte courant Factor (1)	16 506	15 536
Retenue de garantie Factor	1 573	1 503
Autres créances	932	834
Autres créances brutes	**21 348**	**21 429**
Dépréciation des créances	0	0
Autres créances nettes présentées en BFR	**21 348**	**21 429**
Créances sur cessions d'actifs	0	0
Autres créances nettes	**21 348**	**21 429**

1) Le niveau de trésorerie étant élevé, le Groupe a diminué la mobilisation des créances cédées au factor conduisant à une augmentation de 3 036 K€ du compte courant factor.

9. Compte de régularisation

COMPTES DE REGULARISATION *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2019**	**31 mars 2018**
Charges constatées d'avance	802	913
Total comptes de régularisation actif	**802**	**913**
Produits constatés d'avance	91	108
Total comptes de régularisation passif	**91**	**108**

10. Frais d'émission d'emprunt

Les frais relatifs à l'émission de l'emprunt de la dette senior sont totalement amortis au 31 mars 2019.

11. Trésorerie nette

TRESORERIE NETTE *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2019**	**31 mars 2018**
Equivalents de trésorerie	432	3 713
Disponibilités	21 062	11 249
Trésorerie active	**21 494**	**14 963**
Concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques	(136)	(299)
Trésorerie passive	**(136)**	**(299)**
Trésorerie nette	**21 358**	**14 664**

12. Capitaux propres

a. Capital social

Au 31 mars 2019, le capital social se compose donc de 500 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 euros.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	**Valeur nominale en €**	**Au début de l'exercice**	**Créées ou annulées sur l'exercice**	**En fin d'exercice**
Actions vote simple	10,00 €	500 000	0	500 000
Total		**500 000**	**0**	**500 000**

b. Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Primes liées au capital	Réserves et résultat	Total Part Groupe
Capitaux propres au 31 mars 2017	**5 000**	**24**	**20 045**	**25 068**
Distribution			(300)	(300)
Résultat consolidé			3 077	3 077
Capitaux propres au 31 mars 2018	**5 000**	**24**	**22 822**	**27 845**
Distribution			(2 100)	(2 100)
Résultat consolidé			5 650	5 650
Capitaux propres au 31 mars 2019	**5 000**	**24**	**26 372**	**31 395**

La distribution de dividende de 2 100 K€ n'a pas été intégralement décaissée au 31 mars 2019.

En milliers d'euros	Réserves et résultat
Intérêts minoritaires au 31 mars 2017	**4 730**
Distribution	(160)
Intérêt minoritaire SCI BAC 74	98
Résultat consolidé	1 010
Intérêts minoritaires au 31 mars 2018	**5 677**
Distribution	(130)
Résultat consolidé [(2)]	1 526
Intérêts minoritaires au 31 mars 2019 [(1)]	**7 074**

1) Dont 6 418 K€ d'intérêts minoritaires relatifs à ANDERA PARTNERS dans GROUPE BACACIER, et 559 K€ d'intérêts minoritaires dans les participations de GROUPE BACACIER.
2) Dont 1 699 K€ des intérêts minoritaires relatifs à ANDERA PARTNERS dans GROUPE BACACIER.

13. Provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES *(en milliers d'euros)*	31 mars 2018	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises provisions utilisées	Reprises provisions non utilisées	31 mars 2019
Provisions pour litiges	346	43	44	(282)	0	**129**
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	1 310	0	252	(86)	0	**1 476**
Provisions pour risques	119	2	9	0	0	**128**
TOTAL	**1 774**	**45**	**304**	**(368)**	**0**	**1 733**

Dont dotations et reprises				**Total**
- Exploitation	101	201	(88)	**191**
- Financières	0			**0**
- Exceptionnelles	26	70		**96**

14. Dettes financières

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES *(en milliers d'euros)*	31 mars 2019	31 mars 2018
Emprunt OSEO [1]	693	1 364
Emprunt acquisition LIBAUD	2 335	2 898
Emprunt SCI LES ROCHES PREMARIES	1 462	1 632
Emprunt SCI BAC 74	5 411	1 328
Emprunt CONSILIUM	354	495
Emprunt acquisition titres GROUPE BACACIER 2014 [2]	1 980	2 665
Autres emprunts bancaires FIMAVI	303	303
Autres emprunts bancaires BACACIER	25 914	20 376
Dont location financement	*560*	*910*
Avances remboursables	61	0
Prêt en compte courant d'associé	0	404
Intérêts courus non échus s/ emprunts	43	75
Trésorerie passive	136	299
Total Emprunts et dettes financières	**38 693**	**31 839**

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2018**	**Entrée de périmètre**	**Souscription et intérêts courus**	**Rembourse-ment**	**31 mars 2019**
Emprunt OSEO [1]	1 364			(672)	693
Emprunt acquisition LIBAUD	2 898			(563)	2 335
Emprunt acquisition SCI LES ROCHES PREMARIES	1 632			(170)	1 462
Emprunt SCI BAC 74	1 328		4 518	(435)	5 411
Emprunt CONSILIUM	433			(80)	353
Emprunt acquisition titres GROUPE BACACIER 2014 [2]	2 665			(685)	1 980
Autres emprunts bancaires FIMAVI	303			(123)	303
Autres emprunts bancaires BACACIER	20 438	334	10 742	(5 600)	25 914
Dont location financement	*910*			*(350)*	*560*
Avances remboursables	0	47	424	(411)	61
Prêt en compte courant d'associé	404			(404)	0
Intérêts courus non échus s/ emprunts	75		31	(63)	43
Trésorerie passive	299			(163)	136
Total Emprunts et dettes financières	**31 839**	**381**	**15 715**	**(9 369)**	**38 693**

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2019**	**A - d'un an**	**de 1 à 5 ans**	**plus de 5 ans**
Emprunt OSEO [1]	693	674	19	
Emprunt acquisition LIBAUD	2 335	571	1 764	
Emprunt acquisition SCI LES ROCHES PREMARIES	1 462	171	701	590
Emprunt SCI BAC 74	5 411	361	1 510	3 540
Emprunt CONSILIUM	353	80	273	
Emprunt acquisition titres GROUPE BACACIER 2014	1 980			
Autres emprunts bancaires FIMAVI	303	148	155	
Autres emprunts bancaires BACACIER	25 914	5 144	11 812	8 958
Dont location financement	*560*	*351*	*209*	
Avances remboursables	61	61		
Prêt en compte courant d'associé	0	0		
Intérêts courus non échus s/ emprunts	43	43		
Trésorerie passive	136	136		
Total Emprunts et dettes financières	**38 693**	**7 389**	**16 234**	**13 089**

(1) Caractéristiques du principal emprunt OSEO souscrit par GROUPE BACACIER en février 2013 :

	Dette OSEO
Nominal	3 000 K€
Durée	7 ans
Echéance	31.03.2020
Taux d'intérêt	2.42 % + complément de 0.0157 % du CAHT annuel (établi à 109 M€ + 1.2 % de croissance trimestrielle)
Taux effectif global	3.41 %
Remboursement	28 trimestres à terme échu dont 8 premiers trimestres différés d'amortissement de capital
Garantie	Caution de 150 000 €

(2) Dont 7 M€ d'emprunts souscrits en 2014 et remboursables sur 7 ans pour financer l'acquisition des titres Groupe BACACIER. Les emprunts comportent une période de différé de 2 à 4 ans.
Un remboursement anticipé de 3 570 K€ a été réalisé en juillet 2017.

(3) Crédit relais de 18 mois pour financement de l'acquisition des titres GROUPE BACACIER au 24 mai 2016.
Cet emprunt a été remboursé en juin 2017 suite à la cession des titres GROUPE BACACIER le 31 mars 2017 pour une valeur de 15 M€.

15. Dette financière nette

La dette financière nette consolidée est déterminée de la manière suivante :

DETTE FINANCIERE NETTE CONSOLIDEE *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2019**	**31 mars 2018**
Emprunt OSEO	693	1 364
Emprunt acquisition LIBAUD	2 335	2 898
Emprunt acquisition SCI LES ROCHES PREMARIES	1 462	1 632
Emprunt SCI BAC 74	5 391	1 328
Emprunt CONSILIUM	354	495
Emprunt acquisition titres GROUPE BACACIER 2010	0	0
Emprunt acquisition titres GROUPE BACACIER 2014	1 980	2 665
Crédit relais sur acquisition titres GROUPE BACACIER 2017	0	0
Autres emprunts bancaires FIMAVI	303	303
Autres emprunts bancaires BACACIER	25 935	20 376
Dont location financement	*381*	*910*
Avances remboursables	61	0
Crédit vendeur CFE SAS	0	404
Intérêts courus non échus s/ emprunts	43	75
Trésorerie passive	136	299
Total Dettes financières brutes	**38 693**	**31 839**
Trésorerie active	**(21 494)**	**(14 963)**
Total Dette financière nette consolidée	**17 200**	**16 877**

(1) La détermination de l'endettement net du Groupe ne tient plus compte des engagements factor sur les créances mobilisées depuis la signature le 18 mars 2013 des avenants au contrat factor (« *le factor CGA paie sans recours sur l'adhérent le montant des créances transférées* ») ; cet avenant ne faisant qu'entériner l'engagement sans recours initial.

16. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS *(en milliers d'euros)*	31 mars 2019	31 mars 2018
Dettes fournisseurs	31 911	31 624
Clients - avances et acomptes reçus	827	839
Total	**32 738**	**32 463**

17. Autres dettes

AUTRES DETTES *(en milliers d'euros)*	31 mars 2019	31 mars 2018
Dettes sociales	4 602	3 663
Dettes fiscales hors IS	3 857	3 203
Etat - impôts	1 046	3
Comptes courants	1 115	97
Autres dettes	1 377	1 128
Autres dettes présentées en BFR	**11 997**	**8 094**
Dettes sur acquisitions d'actifs	684	42
Impôts différés passifs	634	622
Autres dettes	**13 316**	**8 758**

18. Gestion des risques liés aux actifs et passifs financiers

a. Gestion du risque de liquidité

Le Groupe n'est pas confronté à un risque de liquidité compte tenu de sa performance économique et de sa gestion financière.

La Direction financière s'assure en permanence que le Groupe dispose des fonds nécessaires pour faire face à ses dettes lorsqu'elles arrivent à échéance.

b. Gestion du risque de taux

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt variable.

c. Gestion du risque devises

Le Groupe n'est pas exposé au risque de devise.

d. Gestion du risque de crédit

Les supports susceptibles d'exposer le Groupe à une concentration du risque de crédit sont essentiellement les disponibilités, les placements, les créances clients.

Le Groupe place ses disponibilités, ses valeurs mobilières de placement auprès d'institutions financières bancaires. Le Groupe estime que les risques de défaillance de ces contreparties sont extrêmement faibles.

e. Gestion du risque de non-respect des covenants

Le Groupe n'est pas soumis à des ratios financiers sur les dettes financières.

19. Autres produits d'exploitation

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2019**	**31 mars 2018**
Production stockée	(467)	166
Production immobilisée	641	913
Subventions d'exploitation et crédit d'impôt recherche	136	121
Transfert de charges	619	642
Autres produits	147	2
Total	**1 076**	**1 844**

20. Charges de personnel

CHARGES DE PERSONNEL *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2019**	**31 mars 2018**
Rémunération du personnel	(15 247)	(14 415)
Charges sociales	(5 660)	(5 623)
Autres charges liées au personnel (1) (2)	(332)	223
Total	**(21 240)**	**(19 815)**

1) Dont 463 K€ au titre du CICE au 31 mars 2019 et 639 K€ au 31 mars 2018;
2) Dont (760) K€ au titre du la Participation des salariés au 31 mars 2019 et (418) K€ au 31 mars 2018;

21. Résultat financier

RESULTAT FINANCIER *(en milliers d'euros)*	31 mars 2019	31 mars 2018
Intérêts et charges assimilées [1]	(787)	(933)
Dotations financières aux amts des frais d'emprunts, et dépréciations sur titres	(2)	(19)
Charges financières	**(789)**	**(952)**
Produits financiers de participations non consolidées	0	(0)
Autres intérêts et produits assimilés [2]	133	94
Produits financiers	**133**	**94**
Total	**(655)**	**(856)**

1) Dont 52 K€ d'intérêts financiers OSEO (identique en 2018), 200 K€ de charges financières sur factor et sur escomptes accordés (contre 223 K€ en 2018) ;
2) Dont 42 K€ des produits financiers liés aux escomptes obtenus (16 K€ au 31 mars 2018) ;

22. Résultat exceptionnel

RESULTAT EXCEPTIONNEL *(en milliers d'euros)*	31 mars 2019	31 mars 2018
Plus ou moins value de cession d'immobilisations (1)	289	219
Charges ou Produits exceptionnels s/op. de gestion	(297)	(631)
Dotations nettes aux dépréciations d'actifs (2)	(2)	(510)
Dotations nettes aux provisions risques et charges	45	(70)
Autres charges ou produits exceptionnels	3	3
Total	**38**	**(989)**

(1) Dont 206 K€ de plus-value réalisée sur la cession immobilière du bâtiment d'Arnage ;
(2) En 2018 dont 175 K€ de plus-value de cession sur les titres consolidés LORRAINE REFENDAGE ;
(3) En 2018 dépréciation d'immobilisations corporelles relatives à l'activité de fabrication de rail à Placoplatre de BACACIER INDUSTRIE.

23. Impôts sur les résultats

Les impôts sur les résultats se décomposent des éléments suivants :

IMPÔTS SUR LES BENEFICES *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2019**	**31 mars 2018**
Charges d'impôts exigibles	(3 893)	(2 342)
Charge (produit) net d'impôts différés	(5)	128
Total	**(3 899)**	**(2 214)**

Les bases d'impôts différés sont les suivantes :

BASES D'IMPÔTS DIFFERES *(En milliers d'euros)*	**31 mars 2019**	**31 mars 2018**
Déficits fiscaux (1)	226	188
Autres différences temporaires fiscales	80	278
Engagements de retraite	361	320
Participation des salariés	219	139
Autres différences temporaires fiscales	90	9
Crédit-bail		
Compensation IDA/IDP sur même entité fiscale	(556)	(567)
Impôts différés actifs (IDA) bruts	**420**	**367**
Impôts différés actifs non reconnus (1)	(226)	(180)
Impôts différés actifs (IDA) nets	**193**	**187**
Amortissements dérogatoires	(309)	(299)
Crédit bail	(42)	(36)
Ecart d'évaluation	(839)	(854)
Compensation IDA/IDP sur même entité fiscale	556	567
Impôts différés passifs (IDP)	**(634)**	**(622)**
Impôts différés nets	**(441)**	**(435)**

(1) Les IDA sur les déficits reportables sont les suivants :

Impôts différés sur déficits fiscaux reportables	31 mars 2019	31 mars 2018
GROUPE BACACIER (avant intégration fiscale)	(37)	(37)
LA MAISON DE L'ETANCHEUR (avant intégration fiscale)	(100)	(100)
BACACIER MERIDONIAL	(17)	(17)
BACACIER EXPRESS	(2)	(2)
PROFIL BATIMENT	(1)	(1)
COVELIOS	(1)	(1)
BACACIER FLANDRE	(1)	(1)
BACACIER ARMORIQUE	(1)	(1)
LORRAINE REFENDAGE	0	0
ATOUPLI (avant IF)	(19)	(19)
MAISON DE L ETANCHEUR 69 avant intégration	(46)	0
CONSILIUM		(8)
Total	**(226)**	**(188)**

Les IDA sur les déficits fiscaux des entités fiscales autonomes avant leurs intégrations dans des groupes d'intégration fiscales, ne sont pas reconnus par prudence au 31 mars 2019.

Les impôts différés ont été évalués au taux d'imposition en vigueur à la date de retournement de la différence temporaire (taux d'imposition de 33,33% ou de 25%).

L'état de passage entre l'impôt théorique et l'impôt comptabilisé (preuve d'impôt) se présente de la manière suivante :

PREUVE D'IMPÔT *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2019**	**31 mars 2018**
Résultat net de l'ensemble consolidé	7 177	4 087
Impôt sur les résultats	(3 899)	(2 214)
Résultat consolidé avant impôt (A)	**11 076**	**6 301**
Taux d'imposition en France (B)	33,33%	33,33%
Charge d'impôt théorique (A) x (B)	**(3 692)**	**(2 100)**
Écart entre impôt théorique et impôt consolidé		
Amortissements des écarts d'acquisition	(276)	(342)
Dividendes hors groupe exonérés		
Charges non déductibles fiscalement	(90)	(4)
Crédits d'impôts	222	241
Quote-part de 5% sur dividendes	(38)	(21)
Impact taux réduit	68	(31)
Incidence du report variable (1)	0	97
Impôts différés non reconnus sur déficits	(164)	(21)
Résultat des mises en équivalence	25	73
Autres différences	47	(106)
Charge d'impôt dans les états financiers consolidés	**(3 898)**	**(2 214)**

24. Variation du BFR

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2018**	**Variation BFR**	**Entrées de périmètre**	**Reclassement**	**31 mars 2019**
Stocks et en-cours (valeur nette)	28 564	3 495	484		32 544
Créances clients (valeur nette)	8 246	2 293	170		10 709
Autres créances (valeur nette)	21 429	(173)	90	2	21 348
Comptes de régularisation	908	(140)	32		799
Total variation des stocks et créances nettes	**59 146**	**5 474**	**776**	**2**	**65 400**
Fournisseurs et comptes rattachés	(32 463)	47	(322)		(32 738)
Autres dettes	(8 094)	(2 867)	(142)	(895)	(11 997)
Comptes de régularisation	(108)	17			(91)
Total variation des dettes	**(40 665)**	**(2 802)**	**(464)**		**(44 826)**
Besoin en Fonds de Roulement	**18 481**	**2 672**	**312**	**(893)**	**20 574**

25. Flux liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations présentés dans le TFT

ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS *(en milliers d'euros)*	Notes	31 mars 2019	31 mars 2018
Acquisition d'immobilisations incorporelles et avances et hors location financement	2.	152	42
Acquisition d'immobilisations corporelles et avances et hors location financement	3.	8 431	6 181
Acquisition d'immobilisations financières	4.	32	44
Variation des dettes sur acquisitions d'actifs	18.	(643)	283
Total		**7 973**	**6 550**

CESSIONS D'IMMOBILISATIONS *(en milliers d'euros)*	Notes	31 mars 2019	31 mars 2018
Cession d'immobilisations incorporelles hors location financement		0	0
Cession d'immobilisations corporelles hors location financement		697	185
Cession d'immobilisations financières		423	163
Variation des créances sur cessions d'actifs	8.	0	0
Total		**1 121**	**348**

26. Dotations nettes aux amortissements et aux provisions présentées dans le TFT

DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS *(en milliers d'euros)*	Notes	31 mars 2019	31 mars 2018
Dotations sur immobilisations d'exploitation	2. & 3.	(4 327)	(5 089)
Amortissement sur frais d'émission d'emprunt	10.	(1)	(1)
Amortissement sur écart d'acquisition	1.	(828)	(1 025)
Dotations d'exploitations nettes aux provisions	14.	15	(113)
Dotations financières nettes aux provisions	14.	0	0
Dotations exceptionnelles nettes aux provisions	14.	45	(70)
Total		**(5 096)**	**(6 297)**

AUTRES INFORMATIONS

1. Effectifs

EFFECTIF DU PERSONNEL *(en nombre)*	**31 mars 2019**	**31 mars 2018**
Cadres	89	78
Non Cadres	395	348
Total	**484**	**426**

2. Engagements hors bilan

Les engagements du groupe sont les suivants :

Engagements donnés *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2019**	**31 mars 2018**
Effets escomptés non échus		
Avals & cautions [1]	150	150
Intérêts restant dûs sur emprunt	649	649
Total	**799**	**799**

Dettes garanties par des sûretés réelles *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2019**	**31 mars 2018**
Dettes bancaires garanties par des fonds de commerce et autres actifs corporels	1 411	1 411
Nantissements de titres de participation au profit d'établissements bancaires sur dette senior	7 460	7 460
Autres nantissements de titres de participation au profit d'établissements bancaires	1 962	1 962
Privilèges et hypothèques sur biens immobiliers	1 042	1 042
Total	**11 875**	**11 875**

(1) Caution sur l'emprunt OSEO souscrit en février 2013 par GROUPE BACACIER pour un montant de 3 000 K€.

Engagements Reçus *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2019**	**31 mars 2018**
Cautions	2 070	2 070
Total	**2 070**	**2 070**

FIMAVI SAS dispose de 160 000 BSA de la société GROUPE BACACIER SAS. Ces BSA sont devenus caducs suite au rachat des titres auprès de CFE en janvier 2015 et du CRCA en mai 2016.

3. EBITDA

EBITDA est déterminé de la manière suivante :

EBITDA *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2019**	**31 mars 2018**
Résultat d'exploitation	12 445	8 953
- Dotation de l'exercice relative à la participation des salariés (1)	0	0
+ Dotations nettes aux amortissements	4 353	4 595
+ Dotations nettes aux provisions risques et charges	(15)	113
+ Frais liés à l'acquisition déduits du résultat d'exploitation (2)	0	0
+ Part en capital et intérêts de crédit-bail (3)	0	0
Total	**16 782**	**13 661**

(1) La dotation de 760 K€ relative à la participation des salariés est présentée dans les charges de personnel (cf. « Note 3.o » dans les « Principes comptables ») ;
(2) Les frais d'emprunts liés à l'acquisition sont comptabilisés en résultat financier (cf. « Note 3.j » dans les « Principes comptables ») ;
(3) Les contrats de crédit-bail et de location financement sont retraités dans le résultat d'exploitation (cf. « Note 3.d » dans les « Principes comptables ») ;

4. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes en charges du compte de résultat consolidé au titre du contrôle légal des comptes de l'exercice clos au 31 mars 2019 s'élèvent à 110 K€ comme sur l'exercice clos au 30 mars 2018

FIMAVI

SAS au capital de 5 000 000 euros
La Peyre
15430 PAULHAC
R.C.S. AURILLAC 429 326 614

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2019

26, avenue du Lioran - BP 14
15100 SAINT-FLOUR
www.acf-expertise.fr
ACF SAS au capital de 266 000 euros
R.C.S. Aurillac 398 804 526 - APE 69202
Société d'expertise comptable et de Commissaires Aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de la Région Auvergne
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires
aux comptes de Riom

15, rue Cugnot
63540 ROMAGNAT
contact@btbassocies.fr
B.T.B Audit SARL au capital de 239 289 euros
R.C.S. Clermont-Ferrand 819 887 027 - APE 69207
Société d'expertise comptable et de Commissaires Aux Comp
inscrite au tableau de l'ordre de la Région Auvergne
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires
aux comptes de Riom

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 mars 2019

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FIMAVI SAS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

- ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

- ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Saint-Flour

Le 11 septembre 2019

ACF SAS

Fabien SOULEYREAU

Société de Commissaires aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Riom

Pour la société B.T.B. Audit SARL

Commissaires aux comptes

Arnaud TRASSOUDAINE

Gérant

FIMAVI
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 000 euros
La Peyre
15430 PAULHAC

429 326 614 RCS AURILLAC

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE FIMAVI

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 SEPTEMBRE 2019

Chers Associés,

Notre société étant tenue d'établir des comptes consolidés en vertu des articles L 233-16 et suivants du Code du Commerce, il vous sera demandé de bien vouloir approuver les dits comptes.

A cet effet nous vous présentons notre rapport sur la gestion du Groupe.

Au cours de cette assemblée, il vous sera également donné lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur la consolidation.

Tous les documents requis vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans le délai légal.

Nous pourrons, après la présentation ou lecture de ces documents, vous donner toutes précisions complémentaires que vous souhaiteriez obtenir.

1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Ce document porte sur les comptes consolidés annuels de la Société « FIMAVI SAS » et de ses filiales (désignée sous l'appellation « le groupe ») pour la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2019.

FIMAVI est une société par actions simplifiée de droit français créée le 7 février 2000, immatriculée auprès du RCS d'AURILLAC sous le numéro 429 326 614. Son siège social est situé à La PEYRE – 15430 PAULHAC et elle a pour activité principale l'animation et la participation à la mise en œuvre de la stratégie des sociétés de son groupe (filiales, participations).

Elle établit pour la neuvième fois des comptes consolidés suite à la prise de contrôle majoritaire à 60,64 % de la société GROUPE BACACIER SAS par l'acquisition le 24 septembre 2010 d'une participation de 10 %.

FIMAVI SAS est dirigée par un Président : Jean Christophe VIGOUROUX, associé majoritaire.

La Société GROUPE BACACIER SAS est dirigée par un Président, la SAS FIMAVI représentée par Jean-Christophe VIGOUROUX et est contrôlée par un Conseil de Surveillance composé de 3 membres :

- La société FIMAVI,
- Monsieur Paul-Etienne CHATEAUNEUF,
- Monsieur Laurent TOURTOIS.

La répartition du capital social de FIMAVI SAS au 31 mars 2019 est la suivante :

-M. Jean Christophe VIGOUROUX, titulaire de 499 997 actions.
-Mme Mathilde VIGOUROUX, titulaire de 1 action.
-M. Pierre VIGOUROUX, titulaire de 1 action.
-Mme Louise VIGOUROUX, titulaire de 1 action.

Les sociétés prises en compte pour l'établissement des comptes consolidées sont les suivantes :

Dénomination	*SIREN*	*Activité*	*Date de clôture*	*% de contrôle*
FIMAVI	429 326 614	Mère	31.03	CONSOLIDANTE
SCI BAC 74	489 157 727	Location de terrains et d'autres biens immobiliers	31.03	50 %
SARL BOIS DE CELLE	494 878 374	Supports juridiques de programmes	31.12	50%
CLEREST SAS	514 246 743	Activités des marchands de biens immobiliers	31.12	25%
SARL CHARLES BUSINESS	790 129 514	Restauration de type rapide	31.12	30%
SCI CLERESTIMMO 1	752 304 220	Supports juridiques de programmes	31.12	25%
SARL CLERESTIMMO 4	800 845 547	Activités des marchands de biens immobiliers	31.12	25%
SAS BUXUS	793 416 439	Hôtels et hébergement similaire	30.09	40%
GROUPE BACACIER	518 692 017	Holding	31.03	78,57%
BACACIER EXPRESS	788 426 534	Commercialisation en ligne de panneaux sandwich et de tôles de couverture et de bardage	31.03	100%
BACACIER 3S	531 169 142	Fabrication de tôles design	31.03	100%
BACACIER PROFILAGE	437 487 556	Holding	31.03	100%
BATIROC	316 539 006	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	31.03	100%

STYLACIER	491 009 932	Distribution de produits plats en acier	31.03	100%
METAL	384 564 423	Fabrication de tôles de couverture et de bardage	31.03	100%
BACACIER INDUSTRIES YOU STEEL	531 164 267	Fabrication d'ossatures métalliques destinées aux bâtiments	31.03	100%
BACACIER ISOLATION (anciennement COVELIOS)	791 742 471	Fabrication et le développement de systèmes de montage pour panneaux photovoltaïques sur des bacs aciers	31.03	100%
BACACIER MERIDIONAL	788 426 575	Fabrication de tôles de couverture et de bardage	31.03	100%
LA MAISON DE L'ETANCHEUR 63	445 387 095	Distribution de produits métallurgiques au détail	31.03	100%
BACACIER GASCOGNE	531 156 115	Fabrication de tôles de couverture et de bardage	31.03	100%
BACACIER	401 878 699	Fabrication de tôles de couverture et de bardage	31.03	100%
BACACIER NORD FLANDRES	808 158 745	Transformation et mise en forme de tôles en acier	31.03	100%
BACACIER ARMORIQUE	808 158 877	Transformation et mise en forme de tôles en acier	31.03	100%
LA MAISON DE L'ETANCHEUR	448 506 287	Distribution de produits d'étanchéité des bâtiments et dans la fabrication de pliage	31.03	78,18%
LA MAISON DE L'ETANCHEUR 33	319 032 819	Distribution de produits d'étanchéité des bâtiments et dans la fabrication de pliage	31.03	100%

LA MAISON DE L'ETANCHEUR 13	422 751 602	Distribution de produits d'étanchéité des bâtiments et dans la fabrication de pliage	31.03	100%
LA MAISON DE L'ETANCHEUR 42	412 930 026	Distribution de produits d'étanchéité des bâtiments et dans la fabrication de pliage	31.03	100%
SCI CHAPTUZAT	401 224 571	Location de terrains et autres biens immobiliers	31.03	99,87%
LA MAISON DE L'ETANCHEUR 85	349 840 173	Distribution de produits d'étanchéité des bâtiments et dans la fabrication de pliage	31.03	100%
SAS CONSILIUM	818 615 114	Autres activités récréatives et de loisirs	31.03	100%
SCI LES ROCHES PREMARIE	384 570 354	Location de logements	31.12	100%
SCI JCD	834 020 232	Location de terrains et autres biens immobiliers	31.12	99,90%
LA MAISON DE L'ETANCHEUR 69	842 218 802	Mécanique industrielle	31.03	100%
DOME SOLAR	509 182 309	Distribution d'électricité	31.03	50%

Il convient de préciser qu'au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, le périmètre a évolué suite à :

- La fusion par voie d'absorption de la société ATOUPLI par la société BATIROC au 25 mars 2019, bien que celle-ci n'a aucune incidence sur les comptes consolidés.

- La prise de participation de 50% dans la société DOME SOLAR.

- La création de la société LA MAISON DE L'ETANCHEUR 69 en septembre 2018.

Par ailleurs, la société COVELIOS est devenue BACACIER ISOLATION et est destinée à domicilier l'activité panneaux Sandwichs.

2. PARTICIPATIONS NON CONSOLIDEES

Une participation dans laquelle le Groupe n'exerce aucun contrôle ou influence notable est exclue du périmètre de consolidation.

Les participations non consolidées sont les suivantes :

· PRONOAS ÉNERGIE :

La participation de 10% dans PRONAOS ENERGIE n'a pas été consolidée au 31 mars 2019 dans la mesure où le Groupe ne participe pas aux décisions de gestion et à la politique financière de cette société.

· SOMUDIMEC :

Participation non significative (1%) dans un établissement de crédit professionnel régional.

. SCI AEROVERGNE :

La participation de 18,75% dans SCI AEROVERGNE n'a pas été consolidée au 31 mars 2019 dans la mesure où le Groupe n'exerce pas d'influence notable sur cette société.

3. PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés de l'exercice clos le **31 mars 2019**, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Toutes les sociétés membres du Groupe intégré, dans lesquelles la société FIMAVI assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

4. SITUATION ET ACTIVITÉ DE L'ENSEMBLE CONSTITUE PAR LES SOCIETES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION ET RESULTAT DE CETTE ACTIVITE (en K€)

Le chiffre d'affaires net consolidé s'est élevé à	190 650 K€
Les produits d'exploitation consolidés se sont élevés à	1 076 K€
Les charges d'exploitation consolidées se sont élevées à	-179 282K€
D'où un résultat d'exploitation consolidé de	12 445 K€
Le résultat financier consolidé s'est élevé à	-655 K€
Le Résultat courant des entreprises intégrées	11 790 K€
Le résultat exceptionnel consolidé s'est élevé à	38 K€
Le résultat avant impôt des sociétés intégrées	11 828 K€
L'Impôt sur les bénéfices consolidé s'élève à	-3 899 K€
Le résultat net des sociétés intégrées	7 929 K€
Résultat des sociétés mises en équivalence	76 K€
Les dotations aux provisions sur amortissements des écarts d'acquisition ...	-828 K€
Le Résultat net de l'ensemble consolidé	7 177 K€
Les intérêts minoritaires s'élèvent à	1 526 K€
RÉSULTAT NET – part du Groupe	**5 650 K€**

Le groupe a pour activité principale la transformation et la distribution de produits métallurgiques assuré par le sous palier GROUPE BACACIER.

Le groupe est spécialisé dans le domaine de la tôle de couverture et de bardage à destination des marchés suivants :

- Habillement de bâtiment ;
- Équipement de couverture ;
- Isolation des bâtiments ;
- Rénovation et relooking des bâtiments ;
- Distribution aux professionnels, grandes enseignes et particuliers.

Le Groupe dispose de participations dans des sociétés de promotion immobilière et de marchand de biens.

5. ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES, DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE CONSOLIDE, NOTAMMENT DE SON ENDETTEMENT AU REGARD DU VOLUME ET DE LA COMPLEXITÉ DES AFFAIRES

La situation financière du Groupe reste stable.

6. ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE CONSOLIDE

Sur le plan de l'évolution prévisible de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans la consolidation et les perspectives d'avenir, il est indiqué :

- Consolidation des positions commerciales
- Poursuite de l'innovation et de la recherche de relais de croissance
- Maintien de l'investissement
- Poursuite de la structuration du Groupe.

7. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ ET LES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION SONT CONFRONTÉES

Le Groupe n'est pas confronté à d'autres risques et incertitudes que ceux inhérents aux activités exercées par chacune des filiales.

8. INDICATIONS SUR L'UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR L'ENTREPRISE ET LES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

L'utilisation d'instruments financiers par les entreprises comprises dans la consolidation est faite dans l'objectif de couvrir le risque de change et de taux et n'a aucune incidence sur l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière ou de ses pertes ou profits.

9. ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE CONSOLIDE EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Nous n'avons pas d'éléments significatifs à vous présenter concernant l'activité du groupe en matière de recherche et développement. Le bureau d'étude implanté à AIGUEPERSE poursuit son activité dans le domaine des produits métallurgiques.

10. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Il convient de noter qu'il a été mis en place un accord d'intéressement sur la branche PROFILAGE.

*

* *

Nous espérons que ce rapport de gestion sur le groupe FIMAVI vous a donné satisfaction et nous vous demandons de bien vouloir approuver les résolutions que nous allons soumettre à votre vote après la lecture des rapports du commissaire aux comptes et après que vous aurez pu présenter vos éventuelles observations sur notre gestion.

LE PRÉSIDENT
M. Jean-Christophe VIGOUROUX